

AH/
REPUBLIQUE DU BENIN
=====

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
=====

DECRET N° 2001-390 DU 08 OCTOBRE 2001

Portant nomination de monsieur Clément
DOSSOU-YOVO en qualité de substitut du
procureur de la République près le tribunal de
première instance de Kandi.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT ,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la loi n°83-005 du 17 mai 1983 portant statut de la Magistrature Béninoise ;

VU la proclamation le 3 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le décret n°2001-170 du 7 mai 2001 portant composition du gouvernement ;

VU le décret n°2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme ;

SUR proposition du garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme, après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 29 août 2001 ;

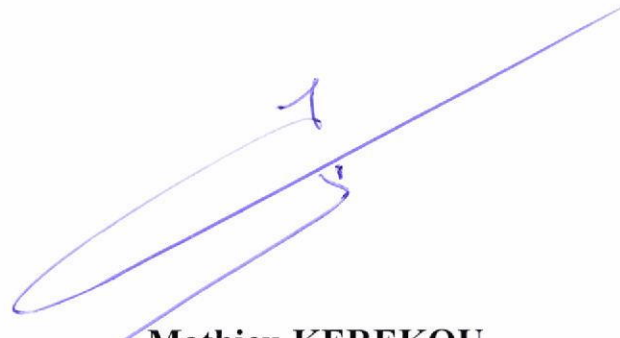
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Clément DOSSOU –YOVO est nommé substitut du Procureur de la République près le tribunal de première instance de Kandi.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,



Joseph H. GNONLONFON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MFE 4
MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 BCP-SCM-IGAA 3
Intéressé 1 JO 1.